

VECU De La Retraite Chez Des Agents De L'etat D'abidjan (Cote D'ivoire)

Affessi AFFESSI

Psychologie Sociale et du Travail

RESUME

La cessation d'activité professionnelle est souvent mal vécue chez nombre de travailleurs chez qui elle survient. Il en est ainsi également chez la plupart des agents de l'Etat admis à faire valoir leur droit à la retraite. Pour atténuer certaines de leurs appréhensions, il convient d'apprécier comment ils envisagent ce phénomène. Tel est l'objectif de cette étude qui s'attache à mettre en évidence le vécu de la retraite chez des agents de l'Etat d'Abidjan. A cet effet, un entretien semi directif est soumis à un groupe de dix (10) sujets sélectionnés parmi ces derniers et l'analyse de contenu thématique est appliquée à l'exploitation des productions verbales recueillies. Les résultats obtenus font ressortir que, d'une part, la retraite est vécue positivement chez les retraités qui appréhendent la retraite comme une libération. D'autre part, ceux qui la considèrent comme une mise à mort vivent négativement celle-ci.

Mots clés : retraite, vécu, agent de l'Etat, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

The termination of professional activity is often resented by many of the workers for whom it occurs. This is also the case for most government employees who are eligible for retirement. In order to extenuate some of their apprehensions, it is necessary to assess how they view this phenomenon. This is the objective of this study which seeks to highlight the experience of retirement among government employees in Abidjan. So, a semi-structured interview was conducted with a group of ten (10) subjects selected from among them and thematic content analysis was applied to the exploitation of the verbal productions collected.

The results obtained show that, on the one hand, retirement is experienced positively by retirees who see it as a liberation. On the other hand, those who see it as a death sentence experience it negatively.

Keywords: Retirement, lived experience, state employee, Ivory Coast.

Date of Submission: 01-09-2022

Date of Acceptance: 13-09-2022

I. INTRODUCTION

L'existence humaine présente trois versants fondamentaux : l'individu naît, travaille et se repose, puis meurt. De ce fait, la vie, entre la présence sur terre et le départ de celle-ci, occupe toujours une place de choix dans les émotions personnelles et les débats collectifs.

Sur un autre plan, le travail est opposé aux désœuvrements et aux loisirs. De ce fait, il est généralement vu comme important et ceux-ci comme étant secondaire. C'est dire, la place et la valeur accordées au travail dans notre société. N'a-t-on pas coutume d'affirmer que l'homme se définit par sa place au soleil ? n'est-ce pas ce qui fait dire à Camus (1987) que « sans travail, toute vie pourrit ».

L'importance reconnue au travail dans notre civilisation moderne est encore plus manifeste. Ainsi, Voltaire (1759) persuade que le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennuie, le besoin et le vice. Ce caractère essentiel de l'activité professionnelle fait dire aussi que, même l'oiseau ou la poule qui soulève les tas d'immondices et picore, fournit une activité de travail pour se nourrir.

Dès lors que le travail est considéré comme une fonction vitale, noble et sociale, que devient l'homme qui cesse ses activités de travail auxquelles il a consacré une part non négligeable de son existence pour vivre une vie de retraite ?

Cette interrogation constitue l'intérêt et le sens de cette recherche. Elle montre que l'importance et l'utilité reconnues à la retraite fait que celle-ci peut être vécue différemment selon les individus. Cette observation prend encore du relief chez les agents de l'Etat d'Abidjan dont les états d'âme sur la retraite sont parfois tributaires du bilan subjectif qu'ils font de leur vie de travail. Selon que les uns pensent avoir bien profité de leur emploi, que d'autres considèrent que leur sacrifice aurait être vain, quand d'autres encore ne parviennent pas à déterminer lesquels des gains obtenus et les inconvénients liés au travail réalisé l'emportent sur l'autre.

Ces fonctionnaires, qui ont des représentations souvent distinctes de ce que le service public offre, n'auraient-ils pas des vécus différents de leur cessation officielle d'activité ? Si oui, quelle est la configuration de ces vécus ?

C'est à cette fonction centrale que s'attache la présente étude. Pour y répondre, celle-ci élucidera le problème précis qui est en cause, entreprendra une enquête de terrain dont les résultats seront analysés et discutés.

II. PROBLEMATIQUE

En Côte d'Ivoire, la mise à la retraite a une histoire, notamment, chez les agents de l'Etat. La première disposition à ce sujet et celle classiquement appliquée dans la plupart des pays du monde, est la limite d'âge qui, même si elle varie d'un pays à l'autre, met à la retraite tout travailleur ayant atteint un âge donné tenant lieu de norme. Cette pratique évolue à la fin des années 1980 et au début des années 1990 avec la crise économique dont souffre la Côte d'Ivoire à l'instar de bien d'autres pays. Avec l'adoption des plans d'ajustement structurel de l'économie, imposés par les bailleurs de fonds multilatéraux, comme le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM), l'Etat ivoirien initie dans les années 1990, une autre mesure de mise à la retraite ; celle de trente (30) ans de service. Aussi, tout travailleur qui remplit cette norme est automatiquement conduit à prendre sa retraite.

Aujourd'hui, une nouvelle disposition voit le jour avec les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement. Celle-ci fait que les conditions varient selon le secteur d'activités, privé ou public. Dans le premier cas, la retraite est prescrite au salarié âgé de soixante (60) ans et dont les cotisations salariales durant le temps d'exercice court au moins quinze (15) ans. Dans le second cas, l'agent de l'Etat est à la retraite dès qu'il atteint l'âge de soixante (60) ans s'il n'est pas cadre ou de soixante-cinq (65) ans s'il a un statut de cadre.

Bien que les dispositions relatives aux droits de retraite soient claires et connues, force est de reconnaître que nombre d'agents de l'Etat refusent ou rechignent la retraite quand ils sont sous le coup des critères fixés pour valoir ce droit. Certains, s'agglutinant autour du pouvoir politique, ou au jeu de la transhumance politique, continuent à exercer au-delà de l'âge fixé pour la retraite. D'autres optent pour rester toujours au service de l'Etat à travers des activités contractuelles. D'autres encore vivent un état psychologique particulièrement négatif en apprenant que leur retraite a sonné. Ils s'écroulent ou tombent malade en apprenant cette nouvelle.

Il y a là un problème ou à tout le moins un réel paradoxe : pourquoi refuser la retraite ou en être malade alors que celle-ci vous assure un repos mérité, une existence moins rythmée ou moins éprouvante à conduire à votre guise ? N'est-ce pas la preuve que le phénomène de la retraite est l'objet d'appréhension diverses dont la trame de fond est constituée par des émotions, les préjugés, les clichés et stéréotypes sociaux ?

Ainsi, se justifie la présente recherche. Celle-ci part de nos observations empiriques s'appuyant sur un système théorique et des travaux de la littérature scientifique sur le sujet. La retraite nous semble être l'objet de nombreuses supputations alimentées par des réalités négatives vécues par certains retraités dont l'aboutissement chez d'autres est leur fin tragique, c'est-à-dire, leur mort précoce. Il en est ainsi des problèmes d'ordre familial, d'épouses désormais peu soumises à leurs conjoints, d'enfants peu respectueux de leurs géniteurs, de voisins de quartier ou de frères de région d'origine sans plus grande considération pour qui, ils avaient naguère de l'estime, voire de la vénération.

Ces réalités incitent à porter un intérêt à l'étude du vécu (1) de la retraite chez des agents de l'Etat d'Abidjan afin d'aider ceux d'entre eux, bientôt candidats à la retraite, à mieux se préparer ce phénomène s'ils ne vivent avec des appréhensions et contribuer à soulager les retraités qui souffrent de leur existence en s'installant dans un état psychologique plus positif.

Elles sont systématisées à travers la théorie de l'interaction symbolique qui apporte un éclairage par la manière dont s'établit notre rapport à ce qui nous entoure. Cette théorie est l'œuvre de Mead dont les travaux ont été affinés par Blumer. Revisitant les travaux de Blumer, cette théorie, selon Lacaze (2013), enseigne que tout individu possède et développe, tout au long de son existence, une identité constituée d'une structure unique de significations qui lui permet de décoder divers environnements symboliques. Le rôle qu'il se définit et exécute dépend de sa compréhension de cet environnement dans lequel il évolue. Sa participation à cet environnement est tributaire de ses représentations symboliques et son habileté à fonctionner avec celui-ci.

En nous référant à cette théorie, nous pouvons soutenir que le retraité peut percevoir négativement ou positivement sa vie actuelle ou future. D'un côté, il peut avoir une perception défavorable de la retraite. Pour lui, celle-ci est un moment d'incertitude où il risquerait de perdre son prestige social d'attend, une certaine aisance matérielle, un certain pouvoir sur l'entourage.

(1) : Une thèse de doctorat est en cours d'élaboration sur le rapport entre le vécu de la retraite et la reconversion sociale après la mise à la retraite.

En un mot, il pourrait être habité par l'idée que sa vie chamboulerait. Il vivrait alors le déclin de ce qu'il incarnait c'est-à-dire, une certaine puissance et une relative grandeur. Dès lors, il aurait des appréhensions à l'égard de la retraite.

D'un autre côté, le sujet peut percevoir la retraite comme synonyme d'une nouvelle existence faite de liberté ou d'indépendance destinée à mieux s'occuper de lui-même et de son entourage (parents, amis, voisins, ...) auxquels il consacrerait davantage de temps. Il se sentirait encore actif et utile, se convainquant qu'il n'est pas encore au « garage » puisque continuant sa vie mais sous une nouvelle forme. Il se sentirait alors plus disposé à vivre cette nouvelle phase de son existence de façon plus équilibrée.

La littérature scientifique n'est pas muette sur la question de la retraite. Elle s'est exprimée à propos des conséquences du phénomène. Ainsi, des auteurs comme Duprat-Kushtanina (2015), Perrin-Joly (2017) soutiennent que, dans certains pays, la retraite n'est plus considérée comme une mise à l'écart complète du retraité car nombre d'entre eux revendiquent aujourd'hui de plus en plus une place visible dans la société. De nombreux retraités l'emploient à s'occuper autrement. Certains l'utilisent pour reconstruire leur vie à partir de nouvelles activités et de nouvelles relations. La retraite ne signifie plus, pour eux, l'entrée dans la vieillesse, mais serait plutôt le début d'un nouvel âge d'expérimentation. De ce fait, leur parcours de vie classique qui se termine par la retraite « sans activité » connaît un bouleversement car des retours en formation et même en activité sont possibles pendant la vie de retraite. Par conséquent, la retraite n'est plus une mise à l'écart de la personne qui cesse son activité pour attendre la mort prochaine. Ainsi, ces auteurs, le temps de retraite qui se combine avec une reprise d'activité permet-il aux retraités d'être socialement valorisés et matériellement équilibrés.

Cette vision positive de la retraite ne doit pas occulter les inquiétudes et soucis voire la peur qui habitent les travailleurs retraités à propos de leur nouvelle vie. C'est ce que rapporte Chenu (1952) pour qui, tout retraité qui n'arrive pas à faire le deuil de son passé, de son travail et de tous les avantages reçus notamment le statut social, l'estime de soi, le sentiment d'utilité, développe des sentiments négatifs vis-à-vis de la retraite ou, à tout le moins, est prédisposé à vivre négativement son temps de retraite. Caradec (2009) abonde dans le même sens soutenant que l'oisiveté prolongée pendant le temps de retraite entraîne des conséquences néfastes sur la vie du retraité. Celles-ci sont généralement caractérisées chez eux, par des sentiments de dévalorisation vis-à-vis de lui-même et conduisent ces derniers à développer des idées d'allure négative de leur vie de retraite.

Les travaux précédemment évoqués enseignent que la retraite peut être diversement vécue. Ce vécu conditionnerait la resocialisation du retraité. Aussi, en sommes-nous conduit à énoncer deux objectifs spécifiques. D'une part, nous nous proposons de mettre en évidence que la retraite est synonyme, pour certains agents de l'Etat, d'angoisse existentielle, de vide psychologique ou de rapprochement vers la mort. D'autre part, nous attendons établir que la retraite peut être aussi bien vécue en ce sens qu'elle est une occasion de reconversion sociale c'est-à-dire, un temps libéré pour s'occuper de soi-même et des autres.

Pour savoir si ces objectifs se réalisent, une enquête de terrain s'impose. Elle est réalisée durant trois (3) mois, de février à avril 2022, suivant une démarche qualitative dont les procédures nécessitent d'être présentées.

III. METHODOLOGIE

La collecte des données de terrain nécessaires à la réalisation de nos objectifs de travail procède de plusieurs étapes. La première de celle-ci s'attache à sélectionner des sujets à interroger. La seconde entreprend l'élaboration et l'administration du matériel d'étude utilisé. La troisième se consacre à l'exploitation des données collectées.

1. Participants

Le cadre choisi pour cette recherche est le service public abidjanais. L'intérêt porté à celui-ci tient à deux faits majeurs. D'une part, la capitale économique ivoirienne est aussi une capitale administrative. La preuve est qu'elle rassemble la majorité des services de l'Etat, mais aussi, des effectifs de l'administration publique. D'autre part, en tant que foyer de concentration humaine, Abidjan est un concentré des problèmes sociaux vécus par les communautés ivoiriennes et les différentes catégories d'agents de l'Etat. De ce fait, travailler et vivre sa retraite à Abidjan ne se déroule pas comme dans les villes de l'intérieur du pays.

Notre étude s'inscrivant dans une perspective méthodologique qualitative, n'a plus besoin de constituer un échantillon représentatif de sa population. Autrement dit, elle n'a pas une visée généralisatrice, ni extrapolatrice. Elle n'a pour unique intention que de dégager des faits qualitatifs pertinents. Plus précisément, elle s'attache à une quête de sens dans la mesure où, elle cherche à appréhender la signification du vécu de la retraite chez les sujets étudiés. Dans ces conditions, le critère de représentativité de l'échantillon d'étude n'est pas déterminant. Ce qui importe, c'est un échantillon adapté aux exigences de cette recherche c'est-à-dire présentant une qualité de manière à rendre les informations recueillies crédibles.

Aussi, avons-nous sélectionné les sujets suivant un procédé destiné à choisir ceux qui nous paraissent emblématiques de la condition des fonctionnaires d'Abidjan. Il s'agit d'agents de l'Etat pouvant être considérés comme des fonctionnaires moyens d'Abidjan. N'étant ni en début ni en fin d'exercice, issus des deux genres, tous employés de bureau, donc jouissant de même traitement salarial et sans avantages ni régime administratif particuliers.

Les sujets retenus sont au nombre de dix (10). Ils relèvent des services publics dits d'administration générale notamment composés d'agents des services de l'enseignement, de la justice, de l'environnement.

2. Entretien semi-directif

Le matériel utilisé est strictement dépendant de l'approche méthodologique adoptée. Celle-ci étant qualitative, il ne peut que lui correspondre. Il s'agit de l'entretien qui, comme l'écrivent Ghiglione et Matalon (1985) est l'instrument le plus adapté aux études qualitatives.

Le type d'entretien retenu est celui dit semi-directif. Son intérêt est de permettre de créer une situation d'enquête dynamique dans laquelle l'enquêteur pourra épuiser les questions à poser à l'enquêté même celles qu'il n'avait pas initialement envisagées.

Ainsi, à chacun des dix (10) agents de l'Etat d'Abidjan sélectionnés, nous avons soumis un guide d'entretien axé sur les aspects suivants :

- a) les caractéristiques personnelles pour la mise en train à la retraite ;
- b) les activités professionnelles ayant précédées la mise à la retraite ;
- c) la représentation de la retraite en général ;
- d) la manière de vivre la retraite :
 - dès la cessation d'activité professionnelle (la première année de retraite)
 - des années après le départ à la retraite (après au moins 05 années de retraite).

L'entretien est conduit au domicile privé de chacun des enquêtés. Il s'est effectué en face en face et enregistré au dictaphone. Les résultats auxquels il a abouti ont été l'objet d'un traitement adapté.

3. Analyse de contenu de l'entretien semi-directif

L'analyse de contenu est la technique la plus appropriée aux données de cette étude. La raison principale est que ces données sont constituées de productions verbales c'est-à-dire de discours enregistrés. Or, ces derniers sont chargés de significations qu'une analyse statistique ne saurait rendre. Aussi, avons-nous recours à l'analyse de contenu qui, précise Bardin (2013), est un procédé d'objectivation de contenus manifestes de discours. A ce sens, elle réduit la part de subjectivité dans les propos de l'enquêté et laisse entrevoir le sens profond des thèmes utilisés.

Par conséquent, l'analyse de contenu thématique est privilégiée ici. Elle consiste, pour chaque énoncé verbal, à chercher le mot ou l'expression dont le contenu réfère à une idée précise exprimée par le sujet. Elle est appliquée ici sur la base de trois unités d'analyse :

- L'unité de contexte est le paragraphe : le texte du discours est donc fragmenté en paragraphes dont l'un est examiné après l'autre ;
- L'unité de contenu est la phrase : dans chaque paragraphe, notre intérêt est porté sur le groupe de mots formant une ou des propositions ;
- L'unité d'enregistrement est la fréquence d'évocation du mot renvoyant à la manière dont l'enquêté vit la retraite.

Ainsi, l'analyse de contenu pratiquée sur les productions verbales des dix (10) participants sélectionnés apporte les enseignements significatifs.

IV. ANALYSE DES RESULTATS

La démarche ayant présidé au recueil d'informations du terrain étant qualitative, le mode d'exploitation de celle-ci sera aussi de cette nature. En d'autres termes, l'entretien semi directif ayant été pratiqué, l'analyse de contenu est la procédure d'analyse des données la plus adéquate. En appliquant cette technique au matériel verbal recueilli, nous sommes parvenu à deux types de résultats. La retraite vécue de manière critique pour les uns et épanouissante pour les autres.

1. La retraite comme une mise à mort

Des retraités vivent leur retraite comme une fin de vie. En ce sens, cesser son activité professionnelle pour cette nouvelle existence équivaut à être mis à mort. Autrement dit, la retraite est considérée comme une mort précipitée. D'abord, elle est synonyme d'inutilité, de désespoir ou de moment pour attendre sa fin prochaine.

Ensuite, des exemples abondent en Côte d'Ivoire de retraités victimes de mort précoce. Il s'agit de gens qui, psychologiquement défaits de leur cessation d'activité, sont confrontés à des difficultés d'adaptation familiale avec des conjoints qui n'hésitent pas à être sexuellement infidèles, et avec des enfants devenus subitement rebelles, puisque leur prise en charge matérielle est rendue difficile par la situation de leur parent (père et/ou mère) dont les ressources matérielles sont conséquemment amenuisées. Même leur rapport avec les voisins de quartier et des parents de même provenance géographique subissent le contrecoup de la mise à la retraite. C'est que, des cadres exemplaires, à la vie sociale réussie, généreux, puisque apportant souvent leur concours aux plus nécessiteux, dont les initiatives valent décisions aux yeux de leurs admirateurs, éprouvent désormais un mal-être. Ils se savent désormais socialement, économiquement et psychologiquement diminués car, sans grand prestige désormais, ni sans ressources économiques importantes comme un soleil ayant perdu son lustre. Le sentiment d'inutilité sociale qui les habite parfois, finit par donner l'impression à certains d'entre eux que la vie ne vaut pas d'être vécue. Alors, s'ils ne sont pas conduits au suicide, ils se savent socialement vides et psychologiquement défaits. Leur vie psychologique ne peut qu'en prendre un coup. Le corollaire d'un tel état créé est la mort précoce qui finit par les emporter, rongés qu'ils sont par leur amertume, le regret sans fin, l'angoisse profonde et le sentiment de ne plus rien avoir à faire que d'attendre leur fin prochaine. En d'autres termes, cette catégorie de retraités est programmée pour une fin de vie certaine qui commence d'ailleurs par leur vieillissement dû en partie aux intenses idées négatives qui les empoisonnent, dépérissent leur corps et les confinent à une autodestruction inexorable.

2. La retraite comme une libération

Un autre enseignement de cette recherche est le caractère noble de la retraite. A côté des individus pour qui celle-ci est une mort psychologique sociale ou réellement biologique, existe une autre conception du phénomène. Elle est incarnée par les retraités chez qui celle-ci est positivement investie ou anoblie. Ici, l'on a l'impression que le temps dont dispose les sujets concernés à la retraite, fonde ou accroît leur sentiment de liberté. La retraite leur assure indépendance et joie de vivre. Ils se savent hors des contraintes, servitudes et misères de leur métier. Leur sentiment de bien-être ne peut qu'être encore plus grand.

Pour cette catégorie d'individus, la retraite est du temps libéré pour jouir de sa vie. Ils se savent à même de vaquer à leur occupation, de se créer des opportunités pour changer d'air et se reposer véritablement, d'être maître de leur agenda. Pour certains, la possibilité existe désormais de se livrer à des activités mi-professionnelles, mi-sociales de reconversion pour lesquelles ils se sont préparés ou dans lesquelles ils ont investi du temps de leur exercice.

Pour les autres, l'ouverture sociale est désormais de mise. Alors, ils se mettent au service de leurs proches à qui ils consacrent plus de temps et de soin, multiplient les visites qui leur faisaient défaut, à des parents qu'ils n'arrivaient pas à fréquenter en raison de leur emploi, ou à d'autres encore, de villes de l'intérieur du pays que la distance éloignait. Désormais, leur participation aux rencontres du village ou de leur région d'origine est fréquente ou totale. Ils répondent à tous les rendez-vous tant que leur santé le leur permet. Ils réussissent enfin à se livrer à des loisirs qui leur étaient comme interdits par leur activité d'attend.

Ainsi, la vie de retraite permet à ces sujets de parvenir à concilier, à présent, leur occupation propre, leur loisir, leur vie familiale et de couple. Ils sont d'autant plus heureux d'exploiter ce versant de leur existence que leur emploi avait privé jusqu'ici de satisfaire certains de leurs désirs. N'ayant plus de maître ou de chef à qui se soumettre et rendre compte, ils respirent la vie à plein poumons. Ils terminent avec bonheur leur passage terrestre. Ce faisant, ils n'oublient pas qu'ils inspirent aux jeunes générations des modèles d'être, tant sur le plan personnel et professionnel, qu'au niveau social et matériel. Nombre d'entre eux se sentent enviés et vivent de ce fait, un sentiment de bien-être.

En définitive, le rapport à la retraite est fonction des sujets. S'il rime avec souffrance psychique chez certains de ces derniers chez qui il crée un véritable malaise, il procure à d'autres un réel épanouissement.

Il reste à savoir si les réalités peintes dans le contexte ivoirien se trouvent ailleurs chez le même sujet bénéficiaire de la retraite. Seule la littérature scientifique nous situera sur ce point.

V. DISCUSSION

La présente étude a pour objectif d'appréhender et expliquer le vécu de la retraite. Les résultats auxquels aboutit la recherche indiquent que si certains retraités considèrent la retraite comme étant une mise à mort, d'autres la vivent comme étant un véritable moment de libération.

La retraite vue comme une mise à mort est attestée par les travaux de Cobb et Kasl (1977), et ceux de Guillemard (1972). Ceux-ci aboutissent à des résultats similaires. Pour Guillemard, des sentiments de dévalorisation de soi et de développement d'idées d'allure négative sont fréquentes chez les retraités qui sont sans activité depuis leur vie de retraite. Ceci amène le sujet à vivre négativement ce phénomène et à le considérer comme une phase de vie sans vie ou de mort. Dans le même sens, les résultats de Cobb et Kasl (Op. cite) font remarquer que l'estime de soi baisse considérablement durant la période de cessation d'activité

professionnelle. Cela conduit les retraités à considérer la retraite comme étant une période douloureuse pendant laquelle ils perdent toute envie de vivre.

Toutefois, notre conclusion selon laquelle la retraite est synonyme de mort n'est pas partagée par certains auteurs comme Chenu (Op. cite) et Duprat-Kushtanina (Op. cite). Leurs points de vue rejoignent notre seconde conclusion de recherche qui révèlent que la retraite est également l'objet d'un vécu positif en ce sens qu'elle est envisagée comme une libération. D'après Chenu (Op. cite), le vécu de la retraite varie plutôt selon le critère temporel car chez la majorité des individus qui cessent leur activité, la retraite est généralement bien vécue les premières années. C'est seulement au fur et à mesure que passent les années, qu'il apparaît chez les retraités inactifs, une période d'ennui, de laisser-aller, caractérisée notamment par des tensions diverses notamment de doutes, de malaises qui replongent le retraité dans les souvenirs du travail qu'il a quitté.

C'est à cette même conclusion qu'aboutissent les études qualitatives effectuée par Duprat-Kushtanina (Op.cite) auprès de seniors des professions intellectuelles. Les résultats de cette étude révèlent que le vécu de la retraite n'est par caractérisé irrémédiablement par l'isolement social. Les retraités expriment, bien au contraire, l'envie de garder des liens avec la société, mais également de remettre en cause les représentations négatives de la retraite, comme la vieillesse, la pauvreté, l'inutilité, l'ennui...

Ils caractérisent désormais le temps de la retraite, poursuit l'auteur, comme étant le temps de faire autre chose, de reconstruire leur vie à partir d'autres activités et relations que celles où ils étaient en exercice. La retraite ne signifie plus, conclue l'auteur, l'entrée dans la vieillesse, mais le début d'un nouvel âge d'expérimentation.

VI. CONCLUSION

En entreprenant la présente recherche, nous nous proposons de mettre en évidence la manière dont la retraite est ressentie par ceux-là même qui en bénéficient c'est-à-dire par des agents de l'Etat qui y sont soumis.

A cet effet, dix(10) participants constituant des cas emblématiques ont été interrogés dans le cas d'un entretien semi-directif dont les données sont analysées au moyen d'une analyse de contenu. Les résultats obtenus enseignent que certains retraités considèrent la retraite comme étant une mise à mort alors qu'elle constitue, pour d'autres, un moment de libération. Dans les deux cas, des propositions et recommandations pratiques sont utiles pour améliorer l'état psychologique des uns et la situation des autres.

En effet, les pouvoirs publics, employeurs et organismes d'aide sociale mèneraient des actions plus efficaces en faveur des retraités en les aidant à mettre en place et réussir leur reconversion sociale. Cela atténuerait l'idée de la retraite comme mise à mort voire, à la faire disparaître. La retraite ne serait plus l'objet d'appréhension majeure puisque les candidats à la retraite sauront qu'il y a une vie « intéressante ou positive » après la cessation d'activité professionnelle. Leur état psychologique en serait positivement affecté.

Chez les retraités parvenus à réaliser leur reconversion, l'aide de l'Etat, de l'employeurs et de l'action sociale les appuieraient dans la réussite de celle-ci. Ils pourraient alors servir d'exemple comme du temps où ils étaient en activité, à leur entourage et aux futurs retraités qui seraient convaincus de leur utilité sociale ou leur avenir lumineux à la fin de leur emploi. Dans ces conditions, les employeurs pourraient dégager du temps libre à leurs candidats à la retraite pour leur permettre d'explorer les opportunités d'actions à exploiter quand ils quitteront définitivement leur poste. De son côté, l'Etat pourrait encourager, par des mesures incitatives, au développement d'activités spécifiques au troisième âge : formation, loisirs, entrepreneuriat, auto-emplois... Les organismes d'actions sociales eux, aideront à favoriser la sortie de l'emploi en finançant, même partiellement, les activités de reconversion professionnelle et d'aide à celle de nature récréative pour assurer bien-être et longue vie aux bénéficiaires de la retraite.

C'est dire que la conjugaison des contributions de ces instances dirigeantes ou dominantes de la société s'impose pour une vie de retraite heureuse. Alors, celle-ci serait même désirée ou pleinement vécue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris : PUF
- [2]. Camus, A. (1987). Albert Camus éditorialiste à l'Express. Paris : Gallimard
- [3]. Caradec, V. (2009). L'expérience sociale du vieillissement. Idées économiques et sociales, 157, 38-45.
- [4]. Chenu, M. D. (1952). Pour une théologie du travail. Esprit, 186, 1-12
- [5]. Cobb & Kasl (1977). Termination: the consequences of job loss, (research report, columbia parkway)
- [6]. Duprat-Kushtanina, V. (2015). Corps vieillissant, un objet pour les sciences sociales, Gérontologie et société n° 148, vol. 37, 13-18
- [7]. Ghiglione, R. & Matalon, B. (1985). Les enquêtes sociologiques, Théories et pratique. Paris : Armand Colin.
- [8]. Guillemand, A. M. (1972). La retraite une mort sociale. Fondation Nationale de Gérontologie, 102-vol 25, 53-66.
- [9]. Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. Sociétés, 121, 41-52
- [10]. Perrin-Joly, C. (2017). Générations au travail, générations en relation : un autre regard sur l'allongement de la vie active, Gérontologie et société, n° 153, vol. 39, 9 à 23
- [11]. Voltaire, (1759). Candide ou l'optimisme. Paris : Sirène